

# EMPREINTE

Promotion de l'habitat passif  
à faible empreinte écologique

## La Bauge

La bauge est un système constructif de terre empilée, c'est une technique de construction ancienne, répandue en Europe et notamment dans le bassin rennais. Elle permet de réaliser des murs porteurs dans des régions où le sous-sol est pauvre en pierres. Dans l'habitat écologique moderne, la bauge permet de donner une bonne inertie à une maison à ossature bois.

La bauge est un mélange composé de terre crue et de fibres végétales (parfois animales) :



- La **terre** est débarrassée des plus gros cailloux pour faciliter le malaxage.
- Les **fibres** maintiennent la cohésion et limitent le retrait de la terre au séchage. Plus il y aura de fibres, plus le mélange sera résistant mais difficile à mettre en œuvre.
- On ajoute un peu d'eau au mélange (10 à 20%) pour obtenir une pâte compacte (qui ne s'effrite pas) et pas trop mouillée (écrasement des mottées à l'empilement et risque de retrait et de fâineçage au séchage)

La construction en bauge débute par la réalisation d'un soubassement en pierre (solin) qui protégera le mur de l'humidité.

Ensuite terre, fibres et eau sont mélangées par piétinement (ou par un moyen mécanique tel que la mini pelle) jusqu'à obtention d'une consistance plastique et homogène.

Au pied du mur, on forme au pied des boules grossières, des « mottées » qu'on prélève ensuite à la fourche et qu'on va empiler sur le mur ( en partant des angles) en les faisant se chevaucher tels des moellons pour obtenir un bloc monolithique.



Les mottées sont ainsi assemblées en « levée » d'une hauteur d'environ 60cm et sur une largeur légèrement supérieure à celle du mur de soubassement dans le but d'être retaillé par la suite.

Les deux parements sont fortement bâtonnés pour homogénéiser l'assemblage. Après quelques jours de séchage, alors que la terre aura perdu un peu de sa plasticité et avant qu'elle ne devienne trop dure, ceux-ci seront retaillés à la largeur définitive du mur à l'aide d'un paroir (petite bêche plate, triangulaire et affûtée) en se tenant debout sur le haut de la levée et en tranchant l'excédent de terre..



Après 3 semaines de séchage, on pourra procéder à la levée suivante.

Les encadrements de fenêtre et les poutres sont placés au fur et à mesure de la construction.

### Sources et Bibliographie :

Christian Gérard, autoconstructeur et formateur.

Traité de construction en terre par Hubert Guillaud, Hugo Houben, CRATerre

Architecture de terre en Ile-et-Vilaine, Philippe Bardel, Jean-Luc Maillard, Écomusée du pays de Rennes/Éditions Apogée,

Terre crue, Bruno Pignal - Edition Eyrolles

